



# Feuille d'information

Datum

03.11.2009

---

## Mobility pricing

Les réseaux d'infrastructure ferroviaires et routiers sont financés par l'Etat. Les moyens nécessaires à cet effet proviennent de trois sources différentes:

- Recettes générales de la Confédération (par ex. convention sur les prestations entre les CFF et crédit-cadre chemins de fer privés).
- Taxes à affectation partielle prélevées sur les usagers de la route (par ex. impôt sur les carburants, RPLP, vignette autoroutière)
- Prix du marché (tarifs des transports publics)

En ce qui concerne la circulation routière, les recettes de la redevance permettent actuellement de couvrir les coûts, pour autant que l'on ne prend pas en compte les coûts externes. Concernant le rail, c'est en partie le cas. Les recettes provenant de l'impôt sur les carburants reculeront toutefois parce que le nombre des véhicules à motorisation électrique augmentera. En outre, la marge de manoeuvre des pouvoirs publics sera de plus en plus limitée. C'est pourquoi, avec le modèle actuel, les moyens nécessaires aux routes et au rail manqueront à moyen terme pour assurer l'entretien adéquat et l'aménagement nécessaire. Cette lacune en matière de financement doit être évitée car négliger les infrastructures engendre des coûts économiques élevés et un endettement "caché" qu'il s'agira de combler ultérieurement. Un changement fondamental du système de financement est donc incontournable.

Le futur modèle de mobility pricing qu'il convient de développer doit couvrir les coûts, respecter le principe de causalité et orienter le trafic. Des prix différenciés en fonction de l'espace et du temps doivent permettre d'exploiter les capacités de manière optimale. Concrètement, pour utiliser un axe principal surchargé aux heures de pointe, les automobilistes et les personnes voyageant en train devraient payer sensiblement plus que pour un trajet sur un tronçon secondaire moins fréquenté en dehors des heures de pointe. Un tel "mobility pricing" devrait englober toutes les infrastructures de transport (route, rail, aéroports, systèmes de transport urbains, places de stationnement, etc.) et être organisé de manière transparente et conviviale.